MAIRIE DE PARIS

cMA

Cours Municipaux d'Adultes

Lycée Municipal d'Adultes

LMA

Cours Municipaux d'Adultes | Lycée Municipal d'Adultes
132 rue d'Alésia - 75014 Paris – 01 45 41 52 44

L'ANNÉE 2008
AU LMA

Sommaire

Présentation de l'établissement

4 1 établissement : 2 offres de formation

5 Un environnement favorable à la formation

Les Cours Municipaux d'Adultes en journée

6 Une offre adaptée et variée en français et en langues

7 Une offre renouvelée en informatique

7 Des cours annuels de coupe couture

8 Modalités d'inscription aux Cours de Jour

La Charte d'Accueil

9 L'engagement dans la charte d'accueil Ville de Paris

Le Lycée Municipal d'Adultes en soirée

10 Une longue tradition

11 Un lycée unique en son genre

12 Un public motivé

13 Un accompagnement personnalisé

14 Un parcours solide

15 Procédure d'inscription

CMA

LMA

1 établissement : 2 offres de formation

Cours Municipaux d'Adultes

&

Lycée Municipal d'Adultes

Philippe Leclerc de Hautecloque

L'établissement, situé 132, rue d'Alésia dans le 14ème arrondissement, offre à la fois une large gamme de formations de jour, avec une forte spécialisation en langues - français, anglais, espagnol - et une préparation au baccalauréat général - L, ES et S - en cours du soir.

Depuis longtemps, la Ville de Paris développe une politique éducative ambitieuse. Parmi ses actions, elle offre des Cours Municipaux d'Adultes qui s'inscrivent dans la logique de l'apprentissage de la citoyenneté et dans la dynamique de formation tout au long de la vie. Ils s'adressent aux adultes souhaitant acquérir des compétences dans le cadre d'un projet personnel de qualification.

Plus de 380 formations regroupées dans 7 domaines - enseignement général, langues étrangères, informatique, entreprise, métiers de l'industrie, de l'artisanat, et des arts appliqués - sont dispensées dans 140 établissements.

L'établissement du 132 rue d'Alésia constitue un élément original du dispositif des Cours Municipaux d'Adultes : il est le seul établissement qui propose à la fois des cours en journée et un Lycée pour Adultes en soirée.

Chaque année, 3500 auditeurs environ bénéficient des formations dispensées dans l'établissement, dont 240 auditeurs au LMA.

Un environnement favorable à la formation

Des locaux rénovés

Le lycée a été réorganisé pour mieux accueillir les adultes venant suivre des cours. Le hall d'entrée a été entièrement repensé pour assurer une qualité d'accueil à la fois chaleureuse et efficace : un espace d'attente, un stand de réception avec un personnel disponible pour aider et orienter les auditeurs ou les visiteurs venant s'informer.

Une signalétique haute en couleurs

Une des préoccupations lors de la réorganisation du Lycée a consisté à faciliter les flux de circulation des auditeurs, notamment pour les personnes d'origine étrangère. Chaque salle s'est vu attribuer une couleur. Des bandes fléchées de couleur relient chacune des salles depuis le hall d'accueil, à travers les couloirs de l'établissement.

Une salle informatique récente

Une des salles de cours du lycée est équipée d'ordinateurs récents et d'un mobilier spécialement conçu pour le matériel informatique. Elle offre 22 postes de travail.

Des équipements audio et vidéo

Chaque salle de cours est dotée d'un écran TV et d'un lecteur vidéo / DVD. Des systèmes Barthe - appareils audio pour les langues étrangères - équipent également toutes les salles de cours.

Des laboratoires de langues

L'établissement dispose de 5 laboratoires de langues.

Une bibliothèque

Un espace a été aménagé sur mesure pour les professeurs. Une base documentaire a été constituée en concertation avec le corps professoral ; elle est constamment complétée et mise à jour.

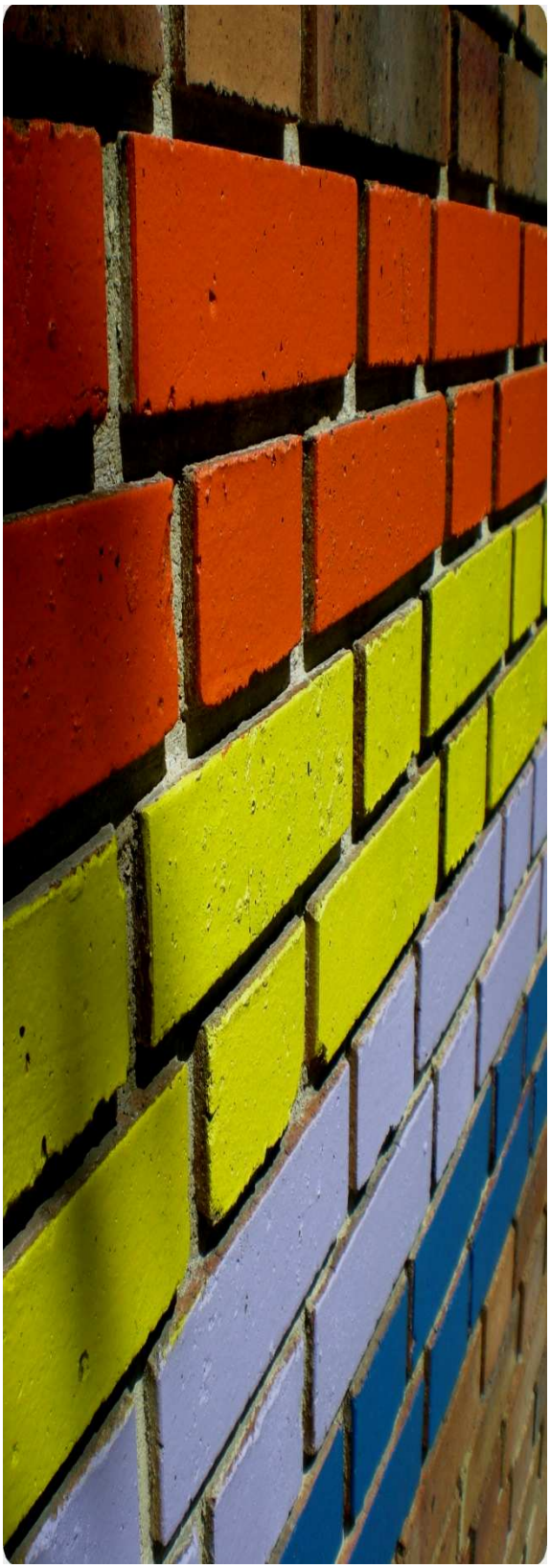

Plus d'info sur : www.lma.fr.nf

Cours de jour : une offre adaptée en français et en langues

Des cours de français semestriels :

Public francophone

- Français sur objectifs fondamentaux
- Mémorisation
- Lecture rapide
- Communication écrite
- Jongler avec les mots
- Note d'analyse et de synthèse
- Orthographe et grammaire

Public non francophone

- Français langue étrangère : 5 niveaux
- Expression écrite
- Français par les techniques théâtrales
- Phonétique : sessions de dix séances

Des sessions d'anglais, d'espagnol et d'allemand :

- Sessions intensives d'anglais et d'espagnol
- Anglais par le théâtre
- Allemand, jeux de rôle en situation professionnelle
- Anglais & utilisation du support Internet

Zoom >> Des cours d'été sont également organisés au mois de juillet, du lundi au vendredi, de 8h à 20h en Anglais, Français sur Objectifs Fondamentaux, et Français Langue Étrangère.

Une offre renouvelée en informatique

Pour s'initier :

- Open Office, suite bureautique
- Premier contact avec l'outil informatique
- Découvrir la micro-informatique et Internet
- Mise en réseau d'ordinateurs et de périphériques
- Sécurité informatique
- Excel 1er niveau

Pour se perfectionner :

- Internet, approfondir ses compétences
- Internet, maîtriser des outils de communication en ligne
- Excel : approfondir ses compétences
- Open Office : approfondir ses compétences

Des cours annuels de coupe couture

Initiation aux techniques professionnelles de coupe et de couture. Réalisation de vêtements simples (jupe droite, corsage, chemisier, robe et pantalon) en appliquant les savoir-faire traditionnels, notamment la confection de patrons sur mesure.

Ce cours s'adresse aux personnes connaissant les points de base en couture et ayant des notions de géométrie élémentaire. L'admission se fait sur test.

Modalités d'inscription aux cours de jour

Le formulaire d'inscription

Le formulaire d'inscription est disponible dès le 1er septembre : dans les mairies d'arrondissement, ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville, ou sur www.paris.fr rubrique 'Education', ou directement dans notre établissement.

Ce formulaire doit être complété, dûment affranchi et envoyé par la poste dans les délais impartis. Toutes les demandes ne pouvant être satisfaites, l'ordre d'acheminement est pris en compte grâce au cachet de la poste.

Si la candidature est retenue, une convocation est adressée pour venir passer un test ou se rendre au premier cours. Les droits d'inscription doivent être réglés, selon les cas, avant ou lors du premier cours.

Important

Les demandes d'inscription sont acceptées

« ***dans la limite des places disponibles*** »

Rythme et calendrier des cours

- Cours annuels de septembre à juin, inscriptions du 1er au 15 septembre
- Cours du 1er semestre de septembre à février, inscriptions du 1er au 15 septembre.
- Cours du deuxième semestre de février à juin, inscriptions du 2 au 15 janvier .
- Pour les sessions, les inscriptions ont lieu deux mois avant le début de la session.

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires, ni les jours fériés, ni le lundi de Pentecôte.

Plus d'info sur www.paris.fr

ou

Toute l'info au 3975*

*** Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur**

L'engagement dans la charte d'accueil Ville de Paris

MIEUX VOUS ACCUEILLIR

La Ville de Paris dote progressivement l'ensemble de ses équipements et services publics d'une charte d'accueil des usagers.

CHARTE D'ACCUEIL DES AUDITEURS DU LYCÉE ET DES COURS MUNICIPAUX D'ADULTES - ALÉSIA

Les cours municipaux d'adultes permettent d'acquérir de nouvelles compétences dans le cadre d'un projet personnel de qualification. L'établissement du 132 rue d'Alésia Paris 14ème offre principalement des formations de langues (cours municipaux d'adultes) et prépare au baccalauréat général (lycée municipal d'adultes).

• Des informations claires et adaptées

1. Les horaires d'ouverture sont indiqués à l'extérieur, à côté de l'entrée principale.
2. Des documents - brochures, dépliants ... - vous présentent l'ensemble des cours proposés et les informations utiles à votre inscription. Ces documents sont mis à jour annuellement.
3. Les informations sur les horaires des cours et les salles correspondantes sont précisées sur les panneaux d'affichage du hall d'accueil et sont régulièrement actualisées.
4. Deux sites Internet www.paris.fr et lyceemunicipal.com ainsi que le 3975* vous permettent aussi d'accéder en permanence à une information régulièrement actualisée.

• Un environnement favorable

5. Les locaux sont aménagés de façon à créer un environnement favorable à l'apprentissage.
6. Les salles utilisées pour les formations sont équipées de matériel adéquat (tableau, matériel audiovisuel, équipement multimédia, machines à coudre, laboratoires de langues). Le matériel et les équipements font l'objet d'un entretien régulier.
7. Les locaux sont bien éclairés, équipés et maintenus dans un bon état de propreté.

• Des personnels et des professeurs compétents et attentifs

8. Le personnel administratif et technique dispose de l'équipement nécessaire pour travailler et recevoir les auditeurs dans de bonnes conditions.
9. Les professeurs sont motivés et impliqués dans la réussite des auditeurs.
10. Le personnel chargé de l'accueil des auditeurs et du traitement de vos demandes peut vous renseigner sur l'ensemble des cours proposés.
11. Après les tests, lorsque les demandes d'inscription des auditeurs ne peuvent être satisfaites, d'autres solutions d'orientation vous sont proposées dans la mesure du possible.

• Une recherche constante de satisfaction des auditeurs

12. Vous serez régulièrement sollicité(e)s pour répondre à des enquêtes de satisfaction. Vos observations et propositions seront intégrées dans le processus permanent d'amélioration de la qualité de l'accueil.
13. En cas de difficulté, vous pouvez être reçu(e)s rapidement par le proviseur ou son adjointe.
14. En cas de litige, vous pouvez solliciter par courrier la Directrice des Affaires Scolaires, qui vous apportera une réponse appropriée.
Direction des Affaires Scolaires, 3 rue de l'Arsenal, 75181 Paris Cedex 04.
15. Si le litige n'est pas réglé, vous pouvez recourir directement et gratuitement au Service de la médiation de la Ville de Paris, par courrier postal (32, quai des Célestins, 75196 Paris RP) ou par téléprocédure sur paris.fr

* Coût d'un appel local d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur.

Nous veillons à la qualité de l'accueil et recherchons constamment à l'améliorer.

L'accueil dépend aussi de vous.
En respectant ce lieu, les autres auditeurs et les agents qui y travaillent, vous nous aidez à améliorer l'accueil.

MAIRIE DE PARIS

TOUS LES JOURS AVEC VOUS !

La qualité au 132, rue d'Alésia

Sous l'impulsion de la Délégation générale à la modernisation et à l'instar de tous les équipements et services publics de la Ville de Paris, l'établissement a engagé, en 2007, une **démarche de qualité** afin de valoriser les services et les modalités de l'accueil des usagers. En concertation avec tous les personnels, une charte spécifique a été élaborée et validée par la Ville de Paris.

Une démarche de progrès continu

Cette démarche conduit à une exigence de suivi. Au-delà des améliorations immédiates telles que la signalétique, des axes de progrès continu ont été définis pour faciliter l'accès de tous les publics, notamment faiblement scolarisés, aux formations proposées en journée et en soirée. Des évolutions sont engagées régulièrement pour accompagner les auditeurs et favoriser leur réussite.

Le Lycée d'Adultes : une longue tradition

L'histoire du Lycée Municipal d'Adultes Alésia s'inscrit dans la longue tradition des établissements auxquels les collectivités territoriales – le Département de la Seine, puis la Ville de Paris – ont confié la mission d'apporter une aide pédagogique aux adultes désireux de reprendre des études secondaires et de préparer le baccalauréat.

On trouve son origine en 1866, sous l'appellation «*Cours de l'Hôtel de Ville*», laquelle deviendra : «*Conférence du département de la Seine*», puis : «*Cours d'enseignement du second cycle de la Ville de Paris*».

C'est en 1980 que le Lycée Municipal d'Adultes de la Ville de Paris est institué, par délibération du Conseil de Paris. Jusqu'en 1988, les cours se déroulent dans un collège d'enseignement familial et social municipal du 20e arrondissement, déplacés ensuite dans un lycée d'enseignement commercial municipal.

Enfin, des locaux libérés dans le 14e arrondissement, à la faveur du déménagement du collège Giacometti, permettent au LMA de s'installer 132 , rue d'Alésia, dans un immeuble scolaire.

La Fondation du Général Leclerc lui apporte son parrainage en 1996, reconnaissant dans la démarche des auditeurs du LMA, la volonté, le courage et la persévérance, incarnés par le héros de la Libération de Paris. Le Lycée Municipal d'Adultes de Paris est suivi dès lors du nom du Général et devient le Lycée «*Philippe Leclerc de Hauteclocque* ».

Chaque année, des représentants de la Fondation donnent une conférence sur la mémoire et l'Histoire, suivie d'une remise de prix aux auditeurs les plus méritants. En 2008, six récompenses ont ainsi été décernées.

Depuis sa création, le LMA n'a cessé de développer ses compétences dans le but de favoriser toujours davantage, pour les adultes de tous âges, **l'accès à une solide préparation au baccalauréat général**, grâce à l'opportunité de suivre les trois années du lycée en cours du soir.

Plus d'infos sur : www.lma.fr.nf

Un lycée unique en son genre

Un lycée public et municipal

Né de la volonté municipale parisienne, le Lycée Municipal d'Adultes n'a pas d'équivalent en France dans la forme complète qu'il propose.

En tant qu'établissement public, placé sous le signe de la laïcité et de l'égalité des chances, son accès n'est soumis ni à des conditions de ressources ni à un concours d'entrée. Des tests de niveau permettent de déterminer quelle classe, entre seconde, première et terminale, pourra accueillir le candidat. Le montant modique des droits annuels d'inscription participe à la facilité d'accès (80 € en 2009).

Le Lycée Municipal d'Adultes ne se substitue pas aux établissements de l'éducation nationale : l'enseignement s'adresse en priorité aux personnes salariées qui ont interrompu leur parcours scolaire, parfois depuis de nombreuses années, et qui souhaitent, pour des raisons diverses, renouer avec les études.

Le Lycée Municipal d'Adultes est soutenu et animé par le **Bureau des Cours Municipaux d'Adultes** et l'équipe responsable sur place : un(e) proviseur(e), un(e) adjoint(e) et deux assistants pédagogiques.

Une préparation au baccalauréat L, ES ou S en cours du soir

Huit classes - 2 Secondes, A (littéraire) et B (scientifique), 3 Premières et 3 Terminales de séries ES, L et S – regroupent chacune 20 à 30 auditeurs, soit un effectif de 240 auditeurs au plus.

Les cours ont lieu en soirée, de 18 à 22 heures, du lundi au vendredi, de septembre à juin. Les Secondes et les Premières ont donc 20 heures de cours par semaine, les Terminales ont cours aussi le samedi matin, de 9h à 13h, pour un total hebdomadaire de 24 heures. Le soir, une pause est ménagée de 19h50 à 20h10, et le samedi matin de 10h50 à 11h10.

Les enseignements, bien qu'en horaires aménagés, respectent les programmes officiels de l'Éducation Nationale.

Un public motivé

A partir de 18 ans, et sans limite d'âge au-delà, les usagers viennent pour reprendre leurs études, acquérir une solide culture générale et préparer le baccalauréat littéraire, scientifique ou économique et social.

La mixité intergénérationnelle, culturelle et sociale a pour effet de dynamiser les classes tout en favorisant la solidarité et la citoyenneté.

Le terme « *auditeur* » ne signifie pas « *auditeur libre*». A l'instar des lycées classiques, l'assiduité, la ponctualité - malgré les horaires professionnels s'agissant de salariés -, la remise des devoirs et la concentration, sont les règles auxquelles les auditeurs s'engagent lors de leur inscription.

Souvent issus de l'Éducation Nationale, certifiés ou agrégés pour la plupart, **les professeurs** participent activement à la vie scolaire. Ils aident les auditeurs à surmonter leurs difficultés grâce à leur qualité d'écoute, leur savoir-faire dans l'adaptation des programmes et leur capacité à s'adresser à un public adulte.

Dans chaque classe, le **professeur référent** suscite régulièrement un tour de table et des échanges individuels en début ou fin de cours, et en fait part à l'équipe pédagogique. En fin de trimestre, il participe avec le proviseur à une synthèse concernant la classe, en prévision du conseil de classe.

Le tutorat en mathématiques et en français, assuré par les professeurs du Lycée, propose des séances d'aide renforcée au cours desquelles les auditeurs sont reçus et conseillés individuellement.

A savoir :
*Les langues enseignées au LMA sont **l'anglais** et **l'espagnol**.*
Les spécialités par filière sont :
*- Anglais ou Espagnol en **Terminale L***
*- Économie en **Terminale ES***
*- Mathématiques ou Sciences et Vie de la Terre en **Terminale S***

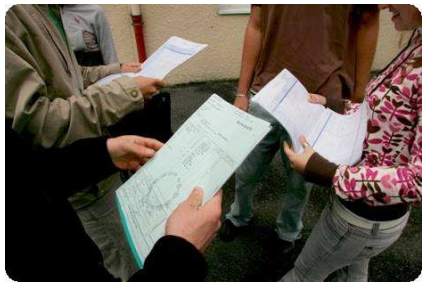

Un accompagnement personnalisé

Une considération particulière

Les motifs de l'investissement personnel fourni par les auditeurs du LMA, trouvent leur ancrage dans la conscience d'un dommage subi malgré soi : des difficultés ont empêché les études au moment habituel de la vie, d'où le souhait de repartir d'un bon pied. Cette décision, volontaire, peut s'accompagner d'appréhension, d'une certaine fragilité ou d'une perte de confiance en soi.

Il convient donc de faciliter le travail des auditeurs, de les conduire à la réussite, sans détour, sans jugement, dans une atmosphère respectueuse, un rapport dénué de toute forme de domination, pour que chacun bénéficie des effets d'une considération retrouvée.

La taille humaine du Lycée Municipal d'Adultes de la Mairie de Paris constitue l'un de ses points forts : chaque auditeur est connu, peut rencontrer l'assistant pédagogique ou le proviseur, s'exprimer et formuler ses attentes auprès des professeurs.

Une écoute individualisée

Des entretiens individuels sont proposés tout au long de l'année. Le premier, au moment de l'inscription (voir plus loin les 4 étapes de l'inscription), permet de connaître la personne, son parcours antérieur, sa situation personnelle et professionnelle, ses motivations et d'évoquer son projet. Une relation privilégiée s'établit alors avec le futur auditeur.

A l'issue des conseils de classe trimestriels, la remise en mains propres du bulletin de notes donne de nouveau l'occasion, au cours d'un entretien/bilan, de faire un point sur les préoccupations scolaires, ou personnelles. Un bilan régulier est proposé aux auditeurs en difficulté.

Entre-temps, des entretiens ont lieu ponctuellement, à la demande des auditeurs ou sur recommandation d'un membre de l'équipe pédagogique.

Les délégués de classe, élus par leurs pairs, assurent également le relais avec l'équipe pédagogique.

Un parcours solide

Réinvestir une scolarité régulière, durant une, deux, voire trois années en cours du soir, parallèlement à une vie active et personnelle, nécessite une forte détermination et un effort continu sur une, deux ou trois années.

L'obtention du baccalauréat général prouve une capacité à apprendre, une appropriation de connaissances, un travail intellectuel formateur et permet d'accéder aux études supérieures.

Des équivalences existent, mais qui n'offrent pas forcément les mêmes possibilités de débouchés, et qui n'ont pas autant de valeur en soi que le baccalauréat, décrié parfois, mais toujours aussi prisé car il constitue une base solide et fondatrice.

Au terme de ce parcours long, les auditeurs reconquièrent l'estime d'eux-mêmes. La formation tout au long de la vie, ou l'école de la seconde chance, libèrent des ressorts utiles dans de multiples aspects de la vie.

Des spécificités

Les auditeurs du LMA peuvent, comme les candidats libres individuels, conserver le bénéfice de leurs notes égales ou supérieures à 10 obtenues en fin de Terminale au premier groupe d'épreuves. Ceci, dans la limite de cinq sessions suivant leur première présentation aux épreuves du baccalauréat.

Par ailleurs, ils sont dispensés des épreuves d'éducation physique et sportive, qu'ils peuvent choisir de présenter s'ils ont la possibilité de s'entraîner.

Procédure d'inscription au LMA

L'inscription s'effectue en 4 étapes

1 . Une réunion d'information indispensable pour découvrir le LMA

Pour connaître les dates de réunion d'information, il faut téléphoner au lycée à partir du mois d'avril au 01 45 41 52 44 ou consulter le site www.lma.fr.nf

2 . Des tests nécessaires pour vérifier que les connaissances du candidat sont suffisantes pour intégrer la classe demandée

Pour intégrer une classe de Seconde, Première ou Terminale, il faut obligatoirement passer 3 tests dans 3 matières différentes.

- Seconde : tests de français, de maths et d'anglais.
- Première : test de français et deux tests dans deux matières choisies en fonction de la filière (L, ES ou S).
- Terminale : le choix des tests dépend de la filière et du parcours antérieur. Les personnes ayant passé les épreuves anticipées ou les épreuves du baccalauréat doivent présenter, au moment des tests, leurs **relevés de notes.**

Les dates des tests sont transmises uniquement lors des réunions d'information. Il faut prévoir au moins 3h30 pour passer les tests et 30 minutes pour compléter la fiche de renseignements et de motivation. Les tests sont habituellement corrigés sous deux semaines (en dehors des vacances scolaires).
A l'issue des tests, si le niveau est jugé suffisant, un entretien individuel est fixé.

3 . Un entretien individuel déterminant

L'entretien a lieu avec le proviseur ou son adjointe; il revêt autant d'importance que les tests. Il vise à mieux connaître l'auditeur, à discerner la pertinence de son choix, et à évaluer sa détermination. Le futur auditeur est invité à présenter son parcours, à expliquer ses motivations et son projet.

4 . Une inscription administrative

Elle a lieu sur place. Il faut apporter 3 photos d'identité et 3 enveloppes timbrées comportant les coordonnées postales de l'auditeur, remplir le formulaire d'inscription définitive et régler les droits d'inscription.

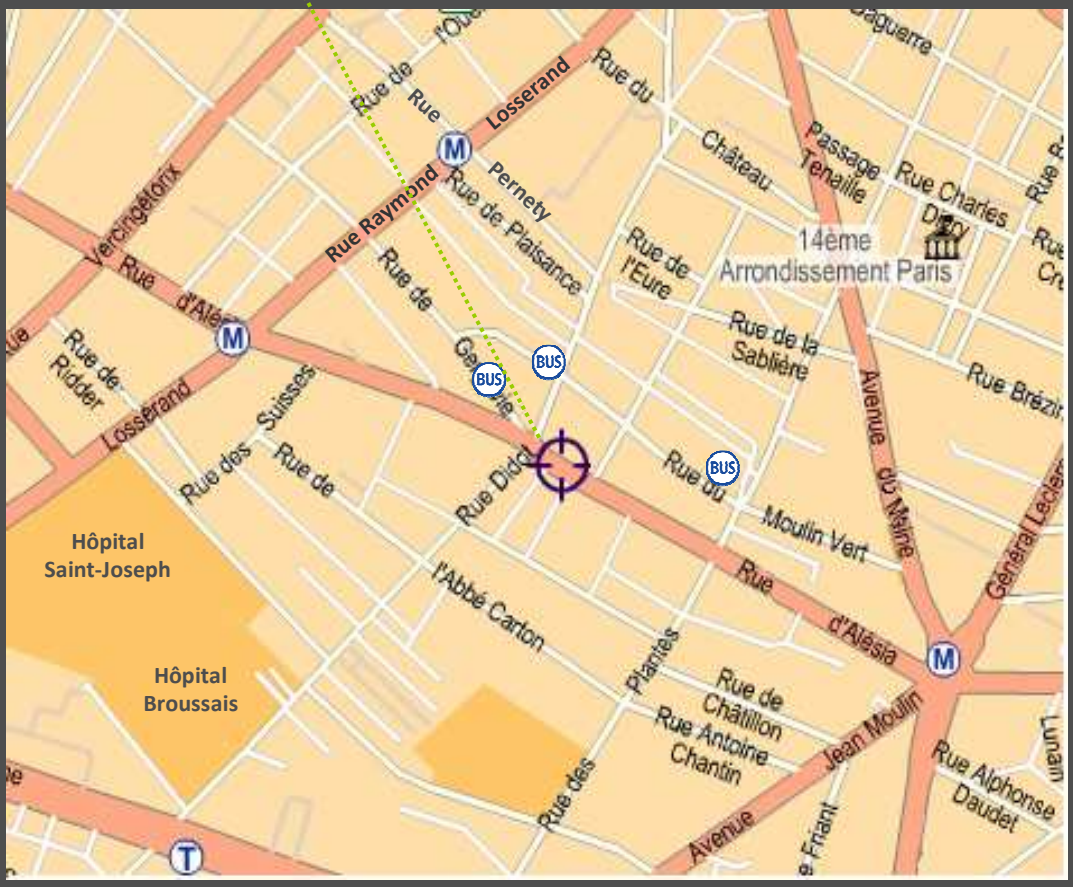

Moyens d'accès :

Métro :
L13 Plaisance ou Pernety
L4 Alésia

Station Velib' :
Rue de Gergovie
Rue Jacquier

Bus :
L62 Alésia - Didot
L58 Alésia - Rue des Plantes / Alésia - Didot

Tramway :
T3 Didot

Cours Municipaux d'Adultes | Lycée Municipal d'Adultes
132 rue d'Alésia - 75014 Paris – 01 45 41 52 44

Bureau des Cours Municipaux d'Adultes
Sous-Direction des Établissements du Second Degré
Direction des Affaires Scolaires de la Ville de Paris